



Fisheries
Transparency
Initiative



Pays côtiers:

DES PECHERIES MARITIMES DURABLES

**Par le biais de la transparence et
de la participation multipartite**



Une pêche durable a besoin de transparence!

Les États côtiers sont confrontés à un défi complexe: veiller à ce que la pêche et le commerce de produits halieutiques contribuent aux revenus, à l'emploi, à l'alimentation et à la nutrition de millions de personnes, tout en préservant la biodiversité marine pour les générations futures

Les stocks de poisson à l'échelle mondiale font face à un avenir incertain. La mauvaise gouvernance des pêches fait partie du problème ayant entraîné la surexploitation et le partage injuste des bénéfices. Divers facteurs ont contribué à cette situation, notamment la fixation de quotas de pêche trop élevés, l'allocation inadéquate des subventions, voire la corruption. De nombreux États côtiers font également face à d'énormes difficultés pour lutter contre la pêche illégale et s'assurer que le secteur publie des données de capture précises et en temps opportun.

Bien qu'il existe de nombreux facteurs pour parvenir à une pêche durable, la disponibilité d'informations publiques, complètes et crédibles est essentielle. **Sans transparence, les gouvernements ne peuvent pas fonctionner à leur véritable potentiel.** La Transparence de l'information nourrit la connaissance et le partage d'idées. Elle approfondit aussi la compréhension de la nature importante du secteur de la pêche, ainsi que les défis existants.

Cependant, dans de nombreux pays, les informations sur le secteur des pêches ne sont pas du tout disponibles, ni largement partagées. Par ailleurs, la diffusion de l'information n'est pas souvent opportune, de qualité ou d'objectivité insuffisante, ou bien l'information est présentée de manière à la rendre inaccessible aux citoyens.

L'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI) aide les pays à relever ces défis en fournissant des procédures internationalement reconnues afin d'atteindre et de maintenir un haut niveau de transparence dans la gestion des pêches maritimes et les activités des pêcheurs et des entreprises de pêche.



Fisheries
Transparency
Initiative

La FiTI est une initiative unique! C'est le seul effort global qui favorise, par le biais de la transparence et la collaboration multipartite, des conditions équitables dans le domaine des pêches.

La transparence est obtenue lorsque des informations crédibles sur un éventail de sujets pertinents sont rendues accessibles au public. Par exemple, combien de navires sont autorisés à pêcher? Quelle est la fiabilité des données de capture déclarées? Que sait-on de la durabilité des stocks de poissons marins? Quelle est la contribution des différents types de pêche et de transformation du poisson à l'économie? Combien de personnes sont employées dans les différents sous-secteurs de la pêche? Quelle est l'ampleur et les implications des subventions nationales?

Toutes ces considérations sont critiques lors de la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales. Cependant, sans ces informations, la qualité et la crédibilité de la prise de décision peuvent être compromises, tandis que diminue la perspective d'une surveillance et d'une responsabilisation efficaces.

L'accès du public à l'information sur la manière dont le secteur des pêches maritimes du pays est exploité est fondamental pour la bonne gouvernance. Les Etats côtiers, mais aussi les communautés de pêche locales, les entreprises privées, les investisseurs, les détaillants et les pays partenaires signataires d'Accords de pêche devraient bénéficier d'une gestion saine et transparente, garantissant une contribution à long terme du secteur des pêches à l'économie nationale et une répartition équitable des revenus.

En Afrique et dans le monde, la pêche joue un rôle crucial dans le soutien des moyens de subsistance, la création d'emplois et le développement économique et social. Cependant, l'avenir des pêcheries dans le monde est sérieusement menacé et ce défi mondial est tellement grand qu'aucun pays ne peut le surmonter seul.

L'initiative pour la Transparence des Pêches (FITI), par le biais de la Transparence et de la Participation, apporte une contribution inestimable à la sauvegarde de l'une des ressources les plus vitales de la planète.



KOFI ANAN
Président d'Africa Progress Panel,
ancien Secrétaire général des
Nations Unies et Lauréat du Prix
Nobel de la Paix.

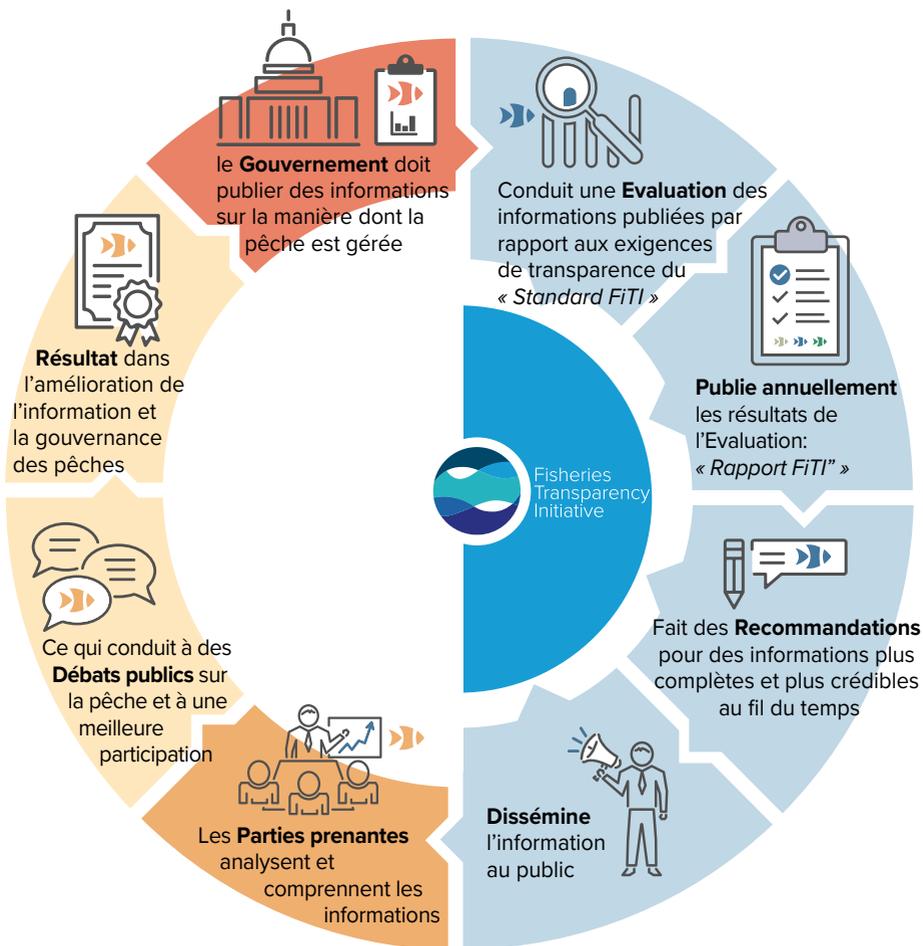
L'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI) vise à accroître la Transparence et la Participation dans la gouvernance des pêches pour une gestion plus durable des pêches maritimes et pour le bien-être des citoyens et des entreprises dépendant du milieu marin.

- » La FiTI est une **initiative globale**, elle ne se concentre pas sur un seul pays ni sur une région.
- » La FiTI est une **initiative volontaire**. Cependant, une fois qu'un pays est engagé, les exigences obligatoires doivent être suivies.
- » La mise en œuvre de la FiTI est **centrée sur les pays**. L'intention de rejoindre la FiTI doit venir du gouvernement d'un pays.
- » La FiTI est une **initiative multipartite**, assurant une représentation et une participation égales du gouvernement, des professionnels de la pêche et de la société civile.
- » La FiTI complète et soutient d'autres **efforts nationaux, régionaux et mondiaux** visant une gouvernance responsable des pêches et l'accès à l'information.
- » La FiTI n'a pas pour but de dénoncer **les erreurs, les faiblesses dans la prise de décision ou les mauvaises pratiques de pêche**. Elle vise plutôt à renforcer le contrôle, la surveillance et la responsabilité.
- » La FiTI est gouvernée par un **Conseil d'Administration international** composé d'Experts en matière de pêche et de gouvernance issus des gouvernements, des professionnels de la pêche et de la société civile.

Initiée par le gouvernement de la République islamique de la Mauritanie en 2015 et lancée en avril 2017 en Indonésie, la FiTI a bénéficié d'un soutien considérable de la part des États côtiers, des Entreprises de pêche, des Associations de pêche artisanale ainsi que des Organisations multilatérales et non gouvernementales.

La FiTI en bref

La FiTI fournit un cadre mondial unique pour aider les pays côtiers à accroître la crédibilité et la qualité des informations nationales sur les pêches et à démontrer leur engagement à améliorer la gouvernance des pêches.



La FiTI n'a pas pour but de remplacer ou de dupliquer les sites Web gouvernementaux existants ; elle soutient plutôt le développement et le renforcement de ces systèmes d'information publics.

La FiTI définit pour la première fois quelles informations sur la pêche doivent être publiées en ligne par les Autorités publiques!

Au cœur de l'initiative se trouve le Standard de la FiTI, un Accord mondial qui fixe des exigences claires qui s'appliquent aux pays en matière de transparence et de participation multipartite dans le secteur de la pêche. En conséquence, les pays côtiers doivent créer un Groupe national multipartite chargé de publier les Rapports FiTI annuels lesquels produisent trois résultats clés:

 Une évaluation approfondie de l'information publique, par rapport aux 12 exigences de transparence du Standard FiTI, afin de déterminer si les informations sont collectées, accessibles, complètes et représentent la «meilleure information disponible»



Registre public des lois, règlements et documents nationaux officiels relatifs à la pêche



Secteur post-capture et commercialisation des produits de pêche



Lois et Décrets sur les Régimes fonciers relatifs à la pêche



Efforts d'Application des lois relatives à la pêche



Accords de pêche avec des États étrangers



Normes de travail



État des ressources halieutiques



Subventions à la pêche



Pêche industrielle (Registre des navires, Paiements pour les activités de pêche, Données sur les captures enregistrées)



Aide officielle au développement



Pêche artisanale



Propriété effective

 Un **résumé des informations publiées** pour chaque exigence de transparence afin de faciliter la compréhension et le Débat public.

 Des **Recommandations** sur les mesures que peuvent prendre les Autorités nationales afin d'améliorer l'information publique sur le secteur de la pêche au fil du temps.

Principes clés pour accroître la transparence et la participation dans le cadre de la FiTI:

Participation multipartite

La FiTI est mise en œuvre dans les pays par le biais de Groupes nationaux multipartites, composés de représentants du gouvernement, des professionnels de la pêche et de la société civile organisée. Ces groupes travaillent ensemble pour évaluer les informations du domaine public, formuler des recommandations sur la manière d'améliorer les informations publiées par les Autorités nationales et approuver conjointement la publication des « Rapports FiTI »



Amélioration progressive

La FiTI n'exige pas de tous les pays qu'ils disposent, dès le début de la mise en œuvre, de données complètes pour chaque exigence de transparence. Les Autorités publiques doivent divulguer les informations dont elles disposent et, là où des lacunes importantes existent, elles doivent démontrer des améliorations au fil du temps. Ainsi, participer à la FiTI ne demande pas d'activité de recherche lourde et coûteuse pour les pays.



Transparence dans le domaine public

La FiTI souligne la nécessité pour les Autorités nationales de développer et de renforcer leurs propres systèmes de collecte et de publication d'informations complètes et accessibles en ligne. Le « Rapport FiTI » n'est donc pas destiné à remplacer ou à dupliquer les systèmes d'information existants du gouvernement.



Débat public

La FiTI offre un moyen pertinent et efficace d'accroître les niveaux d'ouverture et d'accès du public à l'information; ce qui peut aider les pays à maintenir ou à instaurer une gouvernance démocratique robuste et une plus grande responsabilisation dans leur secteur des pêches.



Principaux avantages pour les pays côtiers mettant en œuvre la FiTI

S'engager dans la FiTI fait appel à toutes les Parties prenantes qui apprécient l'énorme valeur des pêcheries maritimes, en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'emploi, de recettes pour les économies nationales, ainsi que de l'importance culturelle de la pêche. La promotion de ces caractéristiques positives de la pêche est au cœur de la FiTI.

La FiTI offre un certain nombre d'avantages concrets aux pays côtiers aux niveaux national et international. Bien que ceux-ci varient en fonction du contexte national, les principaux avantages pour les Autorités nationales découleront d'une **confiance accrue** à travers:

- ▶▶ l'amélioration de la qualité et l'accessibilité de l'information publique;
- ▶▶ l'assurance que les informations publiées par les Autorités publiques sont crédibles (via le processus de vérification multipartite intégré à la FiTI);
- ▶▶ l'élargissement du corpus d'informations sur le secteur de la pêche qui soit conforme aux normes internationales et appuie les nouveaux intérêts nationaux;
- ▶▶ une plus grande sensibilisation du public à la fois sur la nature précieuse du secteur des pêches et sur les défis existants ;
- ▶▶ des recommandations impartiales pour améliorer la transparence dans la gouvernance des pêches au fil du temps et;
- ▶▶ l'Institutionnalisation de la collaboration et la participation multipartite.



Les investisseurs étrangers, les fournisseurs et les donateurs internationaux fondent de plus en plus leurs décisions d'investissement sur une évaluation de la qualité de la gouvernance des pays ainsi que des risques politiques. Des preuves empiriques montrent que, lorsque les pays améliorent la transparence et la collaboration significative entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, **cela peut stimuler la croissance économique et les investissements étrangers**. Pour les États côtiers, cela peut devenir de plus en plus important compte tenu de l'attention accordée aux nouveaux investissements et au soutien financier pour la réalisation et le développement d'«Economies bleues» durables.

Par ailleurs, les consommateurs et les détaillants veulent, de plus en plus, s'assurer que le poisson qu'ils achètent provient bien de ressources bien gérées. Les poissons provenant de pays où la gestion des pêches manque de transparence feront l'objet d'une surveillance accrue. Lorsque l'information est partagée ouvertement avec le public, **le secteur est protégé contre la désinformation et la publicité adverse injuste.**

Comme autres **avantages** pour les pays côtiers mettant en œuvre l'initiative, la FiTI :

- démontre l'engagement des pays à mettre en œuvre plusieurs Directives et Accords internationaux en matière de gestion responsable des pêches et d'accès du public à l'information¹;
- contribue à une plus grande coopération transnationale en démontrant activement le partage de l'information et l'ouverture ;
- soutient d'autres efforts de transparence dans le secteur des pêches, tels que la traçabilité des produits et la surveillance des mouvements des navires ;
- identifie les lacunes dans les connaissances qui stimulent de nouvelles recherches ainsi que les domaines qui nécessitent des ressources supplémentaires ;
- contribue à résoudre d'autres problèmes urgents ayant une incidence négative sur le secteur des pêches, notamment la Pêche Illícite, Non Déclarée et Non Réglementée (INN) et la corruption ;
- favorise la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) #14 et #17.



Le gouvernement de la République des Seychelles est fermement résolu à faire en sorte que l'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI) nous aide à faire progresser nos efforts pour atteindre une pêche durable et à la mise en œuvre de notre « Economie bleue ».

Je suis convaincu que la FiTI sera très utile aux gouvernements du monde entier, ainsi qu'au secteur de la pêche, aux pêcheurs artisans, à la société civile et aux investisseurs.



VINCENT MERITON
Vice-président de la République des Seychelles

¹ Par exemple: Le Code de Conduite pour une Pêche Responsable de la FAO; les Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers Applicables aux Terres, aux Pêches et aux Forêts dans le Contexte de la Sécurité Alimentaire nationale; les Directives Volontaires pour la Durabilité de la Pêche Artisanale dans le Contexte de la Sécurité Alimentaire et de l'Eradication de la Pauvreté; le Principe 10 de la Déclaration de Rio.

Des procédures d'assurance robustes garantissent l'intégrité de la FiTI

La réputation d'initiative en faveur de la bonne gouvernance dans le secteur des pêches, en particulier la transparence, la participation et la responsabilité, est l'un des atouts majeurs de la FiTI. C'est également un moteur important pour les pays adhérents à la FiTI et qui bénéficient de son statut international.

Au **niveau national**, le Groupe multipartite du pays veille à ce que les décisions et les discussions ne soient pas dominées par un seul groupe d'acteurs. Au lieu de cela, ce Groupe national multipartite (GNM) prend des décisions communes sur la manière dont la FiTI est mise en œuvre dans le pays. Les membres du GNM travaillent ensemble pour déterminer si les informations du domaine public sont considérées comme accessibles et complètes. Ce groupe formule également des recommandations sur la manière d'améliorer les informations publiées par les Autorités nationales.

Au **niveau international**, le Conseil d'Administration International de la FiTI procède régulièrement à des évaluations indépendantes. Celles-ci vérifient la conformité de tous les pays membres avec le Standard FiTI. Cela couvre l'aspect transparence (c'est-à-dire les Rapports FiTI), les exigences procédurales, y compris la participation significative des Parties prenantes, ainsi que l'impact de la FiTI dans le pays.



PROF. DR. PETER EIGEN
Fondateur de la FiTI et
Président du Conseil
d'Administration Interna-
tional de la FiTI, Fondateur
de *Transparency*
International

“ *Nous ne pouvons faire face aux énormes défis auxquels la pêche mondiale est confrontée que dans le cadre d'un effort collectif en rassemblant les gouvernements, les professionnels et entreprises de pêche, la société civile, le monde universitaire et les médias dans cette importante quête.*

L'Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI) apporte une contribution unique au développement durable de la pêche en fixant des exigences claires qui s'appliquent aux pays en matière de transparence et de participation multipartite dans la gouvernance des pêches. J'espère que de nombreux pays côtiers adhéreront à la FiTI et contribueront à instaurer un niveau mondial de transparence dans les pêcheries maritimes.

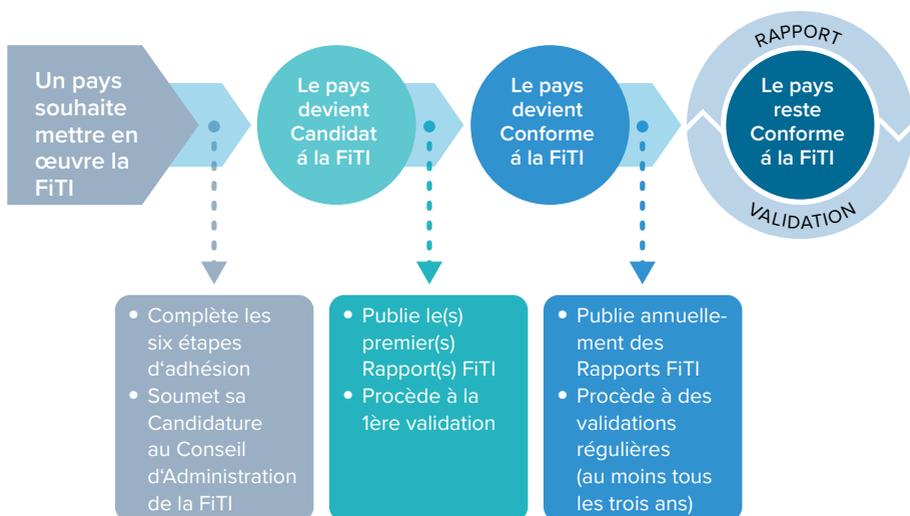
”

Rejoignez la FiTI!

L'intention de rejoindre la FiTI doit émaner du Chef d'État ou de gouvernement d'un pays, ou d'un représentant attiré du gouvernement.

Comme point de départ, le pays doit franchir les six étapes d'adhésion et soumettre sa candidature au Conseil d'Administration international de la FiTI.

Après ses premiers Rapports et sa première validation passée avec succès, le pays est déclaré pays conforme à la FiTI. Ce statut est maintenu tant que le pays continue à se conformer au Standard FiTI lors des validations ultérieures.



Des océans sains et productifs sont vitaux pour notre avenir.

La FiTI encourage les Pouvoirs publics, les Professionnels et le Public à collaborer pour une gestion durable des pêches.



Fisheries
Transparency
Initiative

Améliorer la transparence et la participation
dans la gouvernance des pêches pour une
gestion plus durable des pêches maritimes.

Septembre 2019

Contact:

Fisheries Transparency Initiative (FITI)

Siège mondial: Victoria/Seychelles

Email: info@fiti.global

Internet: www.fiti.global

Twitter [@FisheriesTI](https://twitter.com/FisheriesTI)